

11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



Action

Sortie de plénière - Adopté

Sortie de plénière	
1	Ce congrès se tient dans un contexte particulier : en France, notre modèle social continue d'être remis en cause par les politiques libérales pour ce qu'il est, un vecteur incontournable de solidarité et de progrès social sur l'ensemble du territoire national. L'extrême droite continue de se renforcer, en France et dans le monde, entre succès électoraux et influence grandissante sur l'agenda politique de bon nombre de pays d'Europe Occidentale. Dans ce moment décisif pour l'avenir de nos sociétés, la responsabilité du syndicalisme est immense.
2	
3	Alors que les catastrophes consécutives du dérèglement climatique s'enchaînent sur tous les continents, que la guerre s'est installée sur le sol européen en Ukraine, et au Moyen Orient, que des pouvoirs autoritaires s'installent, l'année 2025 a commencé en France dans un contexte politique d'une grande instabilité, marqué par l'emprise de l'extrême droite, dont les idées xénophobes et racistes sont reprises jusqu'au plus haut niveau de l'État, et la réaffirmation permanente du choix de la baisse de la dépense publique et du refus d'augmenter les recettes fiscales. Cette politique, ainsi que le déni démocratique d'E. Macron après les élections législatives de 2024, contribue à placer le RN au centre du jeu politique. Le triple 49-3 utilisé par F. Bayrou est un nouveau signe de faiblesse de ce gouvernement.
4	Pourtant, nos mobilisations continuent de produire des effets. Le mouvement unitaire contre la réforme des retraites de 2023 pèse encore et empêche le gouvernement de refermer le dossier, le contraignant à annoncer de nouvelles discussions. La grève du 5 décembre dans la fonction publique et à France Travail a permis de parer certains des plus mauvais coups : les deux jours supplémentaires de carence, la suppression des 4000 postes d'enseignants et des 500 ETP soit environ 800 postes à France Travail. Grâce à la mobilisation, les mesures du « choc des savoirs », comme le pacte enseignant, ne sont pas mises en place comme elles avaient été conçues initialement mais sous des formes fortement atténuées. Le travail de longue haleine sur l'EVARS a permis qu'enfin le programme soit voté, laissant espérer des progrès dans la lutte contre le sexisme, les discriminations et les violences.
5	
6	
7	
8	La FSU poursuit son engagement dans la campagne intersyndicale contre le racisme sur les lieux de travail, dont le lancement aura lieu le 21 mars, avec l'objectif d'aller au-delà, par ses actions de sensibilisation, de formation syndicale et par la dénonciation des agissements et des propos inspirés des idées d'extrême droite dont la pénétration va au-delà des partis traditionnellement identifiés comme tels.
9	Elle s'appuie notamment sur le travail de VISA auquel elle incite ses sections départementales à adhérer afin de développer ce cadre intersyndical et son rôle d'information et de formation par ses stages et publications.
10	Elle participe aux cadres les plus larges visant à combattre l'extrême droite aux côtés de ses partenaires syndicaux et associatifs, notamment la LDH ainsi que des partis politiques progressistes dans le cadre des

	espaces d'échange à construire.
11	Le module de formation syndicale contre l'extrême droite élaboré par les centres de formation de la FSU et la CGT sera déployé rapidement la FSU invite ses sections départementales et ses syndicats nationaux à s'en emparer partout où c'est possible.
12	La FSU participera aux manifestations du 22 mars contre le racisme.
13	
14	La FSU continuera à s'opposer à toute arrestation de mineurs dans un établissement scolaire. Dans ses activités syndicales, la FSU continuera, seule ou dans le cadre de collectifs, à sensibiliser et informer sur le droit des migrant-es : être sans papier ne signifie pas être sans droit.
20	Elle exige des engagements fermes pour la protection des élèves, notamment l'application stricte de la circulaire du 19 octobre 2013 « interdisant les interventions des forces de police et de gendarmerie dans l'enceinte des établissements scolaires et aux abords dans le cadre de procédure d'éloignement. »
21	La FSU, avec les syndicats concernés, appelle les personnels à protéger les enfants de parents sans papiers et à leur permettre de suivre une scolarité dans les meilleures conditions. Elle demande que les familles sans papiers, dont les enfants sont scolarisés, bénéficient d'un titre de séjour permettant à ces derniers la poursuite d'une scolarité sans crainte d'être expulsés à tout moment, y compris sur leur lieu d'étude.
22	
30	Egalité femmes hommes
31	La FSU appelle tous les personnels, actif.ves et retraité.es à s'engager dans la préparation et la réussite de la grève unitaire féministe du 8 mars, en portant les urgences de l'égalité entre les femmes et les hommes sur les lieux de travail et en participant aux mobilisations sur tout le territoire, sur la base de l'appel unitaire à la grève féministe et de l'appel « femmes retraitées ». Les revendications féministes en plus d'être un facteur de progrès social, sont un enjeu démocratique majeur face à l'extrême droite.
32	La question sociale est au cœur de cette journée : retraites, salaires et pensions, services publics, revalorisation des métiers féminisés, santé des femmes au travail, lutte contre les VSS.
33	La FSU affirme aussi sa solidarité avec les femmes du monde entier qui subissent la guerre, la violence, l'oppression et les inégalités.
34	Elle engage une campagne de communication visant à populariser les revendications.
35	A plus long terme, elle amplifie la prise en charge des questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris en son sein, et continue le travail mené dans toutes les instances des collectivités et des ministères, notamment sur le plan national d'action et pour les moyens de sa mise en œuvre.
36	Engagée dans la coalition féministe pour une loi intégrale, elle popularisera ses propositions et sa pétition en ligne.
37	La réussite de la grève féministe le 8 mars doit constituer une première étape majeure dans la construction d'un plan d'action ambitieux face aux conséquences du budget d'austérité sur les services publics et leurs agent.es. La FSU s'adressera à ses partenaires pour le leur proposer.
38	
39	Protection sociale : retraites et sécurité sociale
40	La FSU réaffirme son opposition à la réforme des retraites de 2023 qui elle doit être abrogée, ainsi que tous ses mandats en la matière. La FSU ne se satisfait pas d'annonce sur la « remise en chantier » de la réforme des retraites. Elle continuera de peser pour que l'ensemble du dossier retraites soit rouvert, pour défendre les droits des personnels, pour conquérir de nouveaux et résorber les inégalités entre hommes et femmes, incluant les conséquences des réformes antérieures, notamment la suppression de la bonification pour enfant de la réforme de 2003. A cette fin elle exige d'être associée à toutes les discussions, considérant comme inacceptable que la voix des agent.es qu'elle représente ne soit pas entendue.
41	Afin de mobiliser, elle poursuit la campagne de décryptage des annonces gouvernementales et de dénonciation des contre-vérités sur les retraites, initiée début février. La publication de l'enquête flash de la Cour des Comptes doit recevoir une réponse syndicale immédiate en terme de communication et d'initiatives à destination des agent.es (réunions d'information syndicale, formations, webinaires etc.) La FSU continue à porter dans l'intersyndicale à 8 la nécessité d'une campagne large et d'une mobilisation unitaire à partir du mois de mars pour peser sur les discussions en cours en vue d'obtenir l'abrogation de la réforme des retraites et des mesures visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.
42	
43	Alors que la couverture assurantielle complémentaire de la maladie se généralise dans la fonction

	publique, la FSU dénonce les logiques marchandes à l'œuvre avec l'ordonnance prise en application de la loi de transformation de la fonction publique. Elle s'engage résolument dans une campagne pour le « 100 % des soins prescrits remboursés par la Sécu ». Cette campagne vise à crédibiliser cette alternative, à la populariser, à dénoncer les logiques de capitalisation à l'œuvre, et à former les militant.es sur l'ensemble des enjeux liés à la sécurité sociale. Les 80 ans de la Sécurité sociale en offrent l'opportunité tout au long de l'année 2025.
44	La FSU appelle à participer à la journée du 20 mars avec le groupe des 9.
45	La FSU porte dans l'intersyndicale interprofessionnelle la nécessité d'élever le rapport de force sur la protection sociale dans son ensemble, Retraites et Sécurité Sociale, en prenant des initiatives de mobilisation.
46	
47	Fonction publique
48	Les réponses aux attentes de la fonction publique, fortement exprimées par la grève du 5 décembre, ne sont pas satisfaisantes. La FSU continue d'exiger l'abrogation des quatre premiers titres de la loi de Transformation de la Fonction publique, et le retour au paritarisme plein et entier dans les opérations de gestion des personnels de la fonction publique, l'augmentation de 20 % du point d'indice et la reconstruction des grilles, avec l'attribution uniforme de 80 points d'indice, la revalorisation des pensions ainsi qu'un plan de titularisation pour en finir avec la précarité. L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes est une exigence incontournable.
49	Malgré le recul du gouvernement sur les deux jours de carence, le gel du point d'indice et le passage à 90 % de la rémunération demeure et constitue une baisse de rémunération plus grave encore. Le discours sur la débureaucratiation, même atténué par rapport au précédent ministre, et la volonté d'affaiblir le statut des fonctionnaires demeurent, comme la logique de marchandisation des services publics.
50	
51	Dans la territoriale, les efforts budgétaires demandés aux collectivités ont déjà des conséquences graves. Dans les conseils départementaux notamment, des choix budgétaires mettent en péril le tissu associatif par la baisse ou la suppression des subventions. La dégradation, la suppression voire la privatisation de certains services publics affectent la population dont les besoins ne cessent d'augmenter. Pour les agent.e.s, les déroulements de carrière sont ralentis ou bloqués, le gel des embauches dégrade les conditions de travail et les dispositions de la loi de 2019 les exposent à des détachements d'office. Cette situation, couplée à la période d'instabilité politique a également des conséquences néfastes sur le dialogue social avec des employeurs qui s'attaquent de plus en plus au droit syndical sous prétexte d'économies budgétaires.
52	
53	La FSU réaffirme son soutien aux mobilisations sectorielles et porte au sein de l'intersyndicale fonction publique la nécessité des mobilisations, en commençant par la baisse de la rémunération des congés maladie ordinaires, l'augmentation du point d'indice, la revalorisation des grilles et des carrières, et pour des Services publics renforcés sur tout le territoire.
54	
55	La FSU continue de demander la sanctuarisation des budgets de l'action sociale et de dénoncer les sous-consommations organisées au détriment des fonctionnaires les plus modestes.
56	Les difficultés de logement des agent.es public.ques deviennent criantes et appellent des améliorations dans un contexte de crise des recrutements. La FSU soutient la création d'une direction interministérielle au logement des agent.es public.ques, incluant une action logement des services publics.
57	
58	La FSU porte dans le débat public ses revendications et ses ambitions pour la protection sociale, la fonction publique et les services publics, notamment sous la forme d'un document centralisant ses principales revendications en la matière qui sera diffusé largement à la presse et aux personnels, mis en débat avec nos partenaires syndicaux et associatifs, et porté en direction des organisations politiques qui partagent les valeurs et objectifs de la FSU.
59	
60	Mois des fiertés
61	La FSU s'engage dès maintenant dans la préparation et la réussite du mois des fiertés, aux côtés des acteurs locaux.
62	
63	Jeunesse

64	Les attaques contre la jeunesse se multiplient. Petite enfance, éducation, enseignement supérieur, enfance en difficulté, éducation populaire et travail social, partout des politiques défavorables à la jeunesse se déploient, dans un contexte d'austérité dont les conséquences désastreuses sont palpables.
65	Pour les professionnel.les de l'éducation et de la jeunesse, ce mépris général est insupportable. La jeunesse n'est pas un problème elle est l'avenir !
66	Enjeu transversal par excellence dans la FSU, la jeunesse et ses besoins en matière de service public feront l'objet d'un travail approfondi afin de construire une campagne pour l'émancipation de la jeunesse.
67	
68	<p>Education</p> <p>Les opérations de préparation de rentrée confirment que l'annulation des 4 000 suppressions d'emplois est un premier pas mais qui n'est pas suffisant pour améliorer immédiatement les conditions de travail et d'étude des élèves.</p> <p>La logique démographique continue de présider aux choix de répartition des moyens entre académies, ce qui n'est pas acceptable. La FSU réaffirme la nécessité d'utiliser le contexte de baisse démographique et des créations d'emplois pour faire baisser le nombre d'élèves par classe, levier incontournable de la lutte contre les inégalités.</p> <p>La FSU dénonce une forme de redéploiement des moyens au sein de l'enseignement public mais aussi en faveur du privé témoignent de l'abandon de l'école publique. De plus, en collège, l'essentiel des emplois créés est capté pour la poursuite des mesures du Choc des savoirs qui continuent d'exister. La FSU réaffirme son exigence d'abrogation du Choc des savoirs et dès maintenant appelle les collègues à faire front pour mettre en échec les groupes de niveau en 6eme/5eme. La FSU exige la suppression des évaluations nationales standardisées qui participent du formatage et organisent le tri social des élèves dès la maternelle"</p> <p>Alors que le ministère a annoncé l'extinction programmée des classes prépa 2de dans un an, dans plusieurs académies, les moyens alloués sont en augmentation. La FSU rappelle son opposition à ce dispositif de tri des élèves, qui ouvre une voie de relégation scolaire et sociale.</p> <p>Les projets de nouveaux programmes de cycle 3 posent problème sur le fond comme sur la méthode. Ils s'inscrivent dans une vision peu ambitieuse de nos métiers dans laquelle les professeurs sont réduits à un rôle d'exécutant et non de concepteurs de leur métier. De plus, le temps de consultation prévu par le ministère n'est pas suffisant. La FSU continue de s'opposer à ce projet de programmes.</p>
69	La FSU poursuivra son engagement dans le Collectif pour la défense de l'école publique laïque afin de faire aboutir le plan de sortie du financement public de l'école privée.
70	La FSU exige la suppression du triptyque réforme du lycée-bac Blanquer-Parcoursup. et réaffirme sa revendication d'abandon de toutes les réformes dénaturant les lycées pros et exige l'abrogation immédiate du parcours différencié de terminale bac pro avec le rétablissement des épreuves en juin. La transformation en cours des cartes de formation professionnelle initiale aura pour conséquence une baisse du niveau global de qualification des jeunes. La FSU le dénonce et s'y oppose.
71	L'Enseignement Agricole se retrouve dans l'angle mort du PLF 2025 (à l'exception des seules MFR, établissements privés qui voient leurs crédits augmenter de 12 millions d'euros par amendement gouvernemental).
72	Alors que le Premier Ministre F. Bayrou a assuré qu'il n'y aurait pas de suppressions de postes d'enseignants dans le projet de budget de son prédécesseur retravaillé, la rentrée prochaine dans les lycées agricoles est en train d'être percutée par 45 ETP d'enseignant.es rayé.es de la carte, soit l'équivalent de plusieurs milliers d'emplois supprimés à l'échelle de ce que sont les établissements de l'enseignement agricole. Cette mesure, si elle n'est pas corrigée, va conduire aux licenciements d'agents contractuels et va fragiliser la capacité de l'outil public d'enseignement agricole à répondre à l'objectif (a minima) de +30 % de jeunes formés aux métiers de l'agriculture et de la transition agroécologique d'ici 2030 en passe d'être adopté par le Parlement dans le cadre de la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole... sur fond de 50 % d'actifs agricoles partant en retraite dans les 5 à 8 ans.
73	La FSU soutient l'appel de l'intersyndicale de l'EAP à une journée nationale d'action avec des mobilisations dans des lycées agricoles publics particulièrement impactés le 13 février.
74	Pour que le programme d'EVARS soit mis en œuvre pour tous et toutes et partout, il est urgent que des moyens dédiés et des formations des personnels soient déployés et qu'une vigilance particulière soit apportée aux intervenant.es extérieur.es qui devront être agréés. Dans la continuité de son action, la FSU poursuit la lutte contre les intimidations et attaques des groupes réactionnaires ; elle veillera à ce que l'État assume son devoir de protection et de soutien envers les personnels.

75	L'annonce brutale, en pleine année scolaire, de l'arrêt du financement de la part collective du Pass culture est inacceptable. C'est un mépris envers les élèves, envers le travail des professeur-es, et un nouveau coup dur porté au monde culturel déjà bien fragilisé. Les coupes dans les dotations et les subventions aux établissements scolaires ont conduit nombre d'équipes à utiliser ce dispositif, faute de mieux, pour offrir aux jeunes un accès à la culture à travers des projets et des sorties scolaires. La FSU demande la réouverture immédiate des crédits affectés à la part collective du Pass culture ; elle demande plus largement que l'État assume tous les besoins éducatifs de l'École publique.
76	Face à l'explosion des besoins, la FSU réaffirme l'urgence de renforcer la politique éducative, sociale et de santé en faveur des élèves. Elle exige la création et le recrutement massif d'infirmières, d'assistantes de service social et de psychologues de l'Éducation nationale, ainsi que le renforcement de leurs identités et de leurs pratiques professionnelles.
77	A l'occasion des 20 ans de la loi de 2005 sur le Handicap, fixant le principe d'une accessibilité généralisée pour les personnes porteuses de handicap, la FSU tire un bilan très critique de sa déclinaison dans l'éducation pour les usager-ères et les agent-es. Les espoirs suscités par sa traduction dans l'école se sont heurtés à une réalité douloureuse. Faute de moyens suffisants en formation, structures et enseignant-es notamment des enseignants spécialisés, AESH, PsyEN etc., l'institution maltraite élèves et personnels en ne permettant pas une inclusion digne de ce nom. La FSU se saisira de cette date anniversaire pour réaffirmer son ambition pour toutes et tous les élèves sans exclusive et son exigence que soit entendue les revendications des personnels pour y parvenir, notamment la création d'un statut pour les AESH.
78	
79	La FSU exprime sa vive inquiétude face aux suicides de personnels de l'éducation nationale. Elle exige de l'administration qu'elle prenne ses responsabilités et s'engage pour des mesures de prévention face à la souffrance au travail et aux conséquences de la perte du sens des métiers.
80	
81	Enseignement supérieur et recherche
82	
83	Les politiques budgétaires des derniers gouvernements mettent en péril le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. En ce début d'année, 80% des universités présentent un budget déficitaire et doivent puiser dans leurs fonds de roulement pour survivre. Nombre d'entre elles ont déjà dû prendre des mesures qui mettent au pilori une partie de la jeunesse et dégradent durablement les conditions de travail et d'études : diminution des heures de formation et des capacités d'accueil, gel des campagnes d'emploi, arrêt des acquisitions de livre et des abonnements aux ressources documentaires, de services permettant l'accompagnement à la réussite des étudiants et à la recherche dans les bibliothèques universitaires, fermeture de formations, gel d'investissements, missions de recherche bloquées, généralisation du recours aux vacataires et contractuels, etc. Les dernières annonces sur les coupes budgétaires concernant les organismes de recherche sont catastrophiques. Elles sont un frein à l'activité de recherche et conduiront à court ou moyen terme à l'arrêt de certains sujets de recherche pourtant nécessaires pour élargir le champ des connaissances fondamentales et appliquées, et éviter d'aggraver le décrochement de la France sur de nombreuses thématiques.
84	Pour financer les formations et la recherche publiques, la revalorisation des rémunérations et la rénovation immobilière, il manque aujourd'hui 8 milliards d'euros au budget annuel de l'ESR.
85	A très court terme, le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ne pourra plus faire face. La FSU soutient le mouvement étudiant en cours contre la casse de l'ESR public. Les mobilisations des dernières la semaine dernière ont permis de faire provisoirement reculer le PDG du CNRS et le gouvernement sur le projet de "CNRS key-labs", et de replacer le Comité national de la recherche scientifique au centre de la politique scientifique du CNRS. La FSU appelle à amplifier la mobilisation pour obtenir un budget de l'ESR public lui permettant d'assurer pleinement ses missions et l'abandon définitif des "CNRS key labs".
86	Les attaques frontales, violentes, portées à la démocratie universitaire, aux libertés d'expression et académique mais aussi au principe constitutionnel fondamental d'indépendance de la recherche ne se trompent pas de cible. La FSU appelle à se battre pour les faire respecter et dénonce toute infraction aux franchises universitaires.
87	
88	Justice des mineur.es
89	Depuis 2017, la politique de stigmatisation et d'instrumentalisation de la jeunesse en difficulté à des fins sécuritaires s'est largement amplifiée. La justice des enfants et ses acteurs.trices ne cessent de faire l'objet

	de propos mensongers et insultants, les missions de la Protection judiciaire de la jeunesse sont décriées et de plus en plus réduites au contrôle social. Les conséquences de l'effondrement de la protection de l'enfance et des moyens qui lui sont alloués sont catastrophiques. On comptait au 1 ^{er} octobre 2024, 4211 mesures éducatives non attribuées,
90	Le projet de loi Attal qui revient à l'Assemblée nationale le 12 février 2025 constitue une attaque sans précédent faites aux fondements de la justice des enfants que sont la primauté de l'éducatif sur le répressif, le droit à l'éducation et le principe d'éducabilité de tous les jeunes en conflit avec la loi. Par ailleurs, avec la remise en cause de l'atténuation des peines, le projet répressif du camp réactionnaire atteint son paroxysme. La FSU soutient le préavis de grève déposé par le SNPES-PJJ/FSU pour le 12 février 2025, afin d'exiger le retrait de ce projet de loi et l'appel au rassemblement devant l'Assemblée nationale. Nous continuerons de militer pour une justice des enfants protectrice et émancipatrice disposant de moyens à la hauteur des enjeux.
91	En effet, le budget alloué à la justice et en particulier à celle des mineur.es ne fait pas exception à la cure d'austérité. Avec une saignée de 20 millions à la Protection Judiciaire de la Jeunesse Les adolescent.es et leur famille, au travers de la suppression de bon nombre de projets éducatifs, sont les premier.ères touché.es. Quant aux professionnel.les, ce sont les plus précarisé.es qui une fois de plus, payent le prix fort de cette doctrine puisqu'aucun contrat dit « renfort » n'est renouvelé alors même que les services qui en bénéficiaient jusqu'alors souffrent toujours du même manque de moyens humains.
92	
93	
94	Des politiques publiques ambitieuses, un service public de l'autonomie ! La FSU poursuit son engagement pour gagner des politiques publiques ambitieuses pour la prise en charge de la perte d'autonomie. Elle se bat pour que soit mis en place un véritable service public de l'autonomie.
95	
96	
97	
98	Ecologie
99	Face à l'urgence sociale et écologique, la FSU soutient un projet de justice sociale, d'écologie et de paix pour l'ensemble du territoire national. La perte de biodiversité et le changement climatique font l'objet de constats alarmants. Les politiques publiques doivent répondre immédiatement aux enjeux écologiques. L'État doit être garant des politiques publiques environnementales et de leur juste mise en œuvre.
100	Les agent·es chargé·es du contrôle des politiques environnementales et agricoles sont cloué·es au pilori, insulté·es et menacé·es dans l'exercice de leurs missions. La FSU affirme son soutien plein et entier, en particulier aux agents de l'OFB engagés dans une forte mobilisation. L'OFB, particulièrement visé, poursuit sa mobilisation avec le soutien de la FSU. Après une journée de grève sans précédent, un courrier au Premier Ministre, une nouvelle journée de grève devrait réunir tous les personnels des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.
101	Alors que le projet de Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole est à nouveau en débat au Parlement, la FSU va continuer de porter résolument, avec le SNE, le SNUITAM et le SNETAP, une ambition écologique, sociale et éducative, à rebours des lobbys de l'agro-industrie. Le secteur agricole, par l'ampleur de son emprise territoriale et la difficulté à faire évoluer son modèle, est aujourd'hui au cœur des problématiques écologiques. La FSU soutient les paysannes et les paysans, engagé.es une agriculture paysanne, vertueuse et biologique, ainsi que celles et ceux qui envisagent de changer de paradigme. Cette agriculture permettra à toutes et à tous de bien se nourrir et aux agriculteur·rices de bénéficier d'un revenu décent, grâce à l'imposition de prix minimum et en conditionnant les importations au respect des normes environnementales et sociales. La FSU œuvre en ce sens dans le cadre d'un travail intersyndical suivi aux côtés de la Confédération Paysanne, de la CGT, de Solidaires, et le MODEF.
102	La FSU exige l'interdiction totale et immédiate de l'emploi des pesticides de synthèse notamment du glyphosate et des néonicotinoïdes.
103	Le ministère chargé de l'environnement est celui qui a été le plus mis à contribution au nom de la dette publique. Son démantèlement empêche d'obtenir les arbitrages budgétaires et les effectifs indispensables à la poursuite des missions. La FSU exige des moyens et des effectifs en adéquation avec les missions et la création d'un ministère de l'environnement fort et décisionnaire sur tous les textes de lois.

104	La FSU est engagée aux côtés de la société civile et notamment de l'Alliance Ecologique et Sociale pour porter les alternatives qui permettront la réduction des inégalités et la soutenabilité de la société sur une planète aux ressources limitées. Elle continue de porter, avec ses partenaires de l'AES la nécessité d'un vaste plan de rénovation du bâti public, et notamment des écoles afin de garantir de bonnes conditions d'études et de travail.
105	Les projets écocidares (méga bassines, autoroute-A69) sont l'illustration que perdurent des politiques « du produire plus, de transporter de plus en plus vite partout ». La FSU soutient ces luttes et les manifestant-es, et réaffirme sa condamnation de la répression violente dont elles font l'objet.
105 A	Sous pression du patronat agricole, le gouvernement a publié une circulaire affaiblissant les contrôles administratifs, les dérégulant, et mettant les agents qui œuvre à garantir le respect des normes environnementales et agricoles pour le bien commun et du droit du travail pour les salarié-es du secteur. La FSU s'engage, avec la CGT et Solidaires, dans une campagne combinant tous les moyens d'action contre la circulaire gouvernementale pour gagner son abrogation.
106	Emploi
107	A l'heure où le chômage repart à la hausse, où à peine plus de 4 privé-es d'emploi sur 10 sont indemnisé-es par France travail, où de plus en plus de travailleurs et travailleuses vivent sous le seuil de pauvreté, la FSU dénonce les politiques de l'emploi menées qui n'ont eu cesse de réduire les droits des chômeur-ses, contraindre le salariat, mais en rien de lutter contre le chômage. La FSU, avec la FSU TEIOS, continue de lutter pour l'abrogation de cette loi qui aura des conséquences funestes sur les conditions d'accueil et d'accompagnement des usager-ères du Service Public de l'Emploi ainsi que sur les conditions de travail de ses agent.es. La loi dite « Plein emploi » est entrée en vigueur au 1er janvier 2025. Cette loi met à mal les agent-es de France travail, des missions locales, des Cap emploi et des conseils départementaux qui sont déjà en manque cruel de personnel. L'obligation d'inscription à France travail des allocataires du RSA (et de leur éventuel.le conjoint.e), des jeunes suivis par les Missions Locales et de toute personne à la recherche d'un emploi va à l'encontre du principe de solidarité. L'obligation d'effectuer 15 heures d'activité pour tout nouvel inscrit et ce, quel que soit son statut, contingente le versement d'une allocation et d'un accompagnement.
108	Contrairement à ce qu'elle annonce, cette loi nie les spécificités des publics et engendre une dégradation de l'accompagnement. Dans les Missions Locales, s'ajoutent les coupes budgétaires du PLF 2025. L'esprit de cette loi porte un nom : la coercition, au service de l'adéquationisme voulu par le patronat.
109	La FSU dénonce la volonté gouvernementale d'utiliser les ressources de l'Assurance Chômage pour les intégrer dans le budget de l'Etat. Les cotisations Chômage doivent servir à améliorer l'indemnisation des privé-es d'emploi, par le retour, a minima, aux règles d'indemnisation de 2017.
110	
111	Culture
112	La culture, cible désignée des droites et des réactionnaires, subit une attaque inédite dans un contexte de crise politique, budgétaire et institutionnelle. A nouveau, elle est traitée comme une variable d'ajustement face aux politiques austéritaires.
113	La FSU n'était pas demandeuse du Pass Culture et a largement critiqué ce dispositif qui met en avant la consommation culturelle plutôt qu'un projet d'éducation artistique et culturelle. Le gel du budget de la part collective du Pass Culture sera désastreux pour les jeunes et pour le secteur culturel.
114	Les coupes budgétaires drastiques au ministère de la Culture et dans les collectivités territoriales vont avoir des conséquences catastrophiques pour les festivals, pour les structures (souvent fragiles), les usagers, et pour l'emploi dans le secteur culturel.
115	La FSU s'oppose fermement à la sélection arbitraire des structures culturelles à financer, basée sur des critères discutables tels que leur programmation, leur critique politique ou les artistes qu'elles soutiennent. Elle plaide pour une politique culturelle ambitieuse, accessible à tous, comme pilier d'une société démocratique, ouverte à la pluralité des idées et à l'esprit critique.
116	Persuadée que l'obscurantisme se combat par l'éducation et la culture, la FSU soutient les professionnels de la culture mobilisés contre les coupes budgétaires.
117	Administration pénitentiaire
118	
119	L'ère est trouble au ministère de la Justice qui accueille un ancien ministre de l'Intérieur à sa tête. Les annonces sécuritaires s'amoncellent : prise en charge différenciée des usagers selon le critère obscur de la « dangerosité », prison de haute sécurité à destination des narco-trafiquants, création d'une police pénitentiaire, renforcement du renseignement pénitentiaire, mission pour organiser les expulsions des

	détenus étrangers sous OQTF... et seulement des Etats Généraux pour l'insertion et la probation !
120	L'accompagnement probatoire structuré des usagers est pourtant reconnu depuis plus de 30 ans par la recherche internationale comme plus efficiente que la prison !
121	Pour la FSU, ces orientations choquantes, populistes, reprenant des idées d'extrême droite, doivent être combattues. Elles sont dépourvues de fondement et d'humanisme.
122	Parce qu'elles nous portent à la frontière des missions du ministère de l'Intérieur, il est essentiel de rappeler au Garde des Sceaux les fondements de l'État de droit et de revendiquer le respect de la séparation des pouvoirs.
123	La FSU soutient la défense de l'identité professionnelle des agent.es du service public de la Justice, de leurs missions, ainsi que des droits des personnels et des usager.es.
124	
125	Solidarité internationale
126	La FSU appelle à participer aux initiatives pour la fin de l'invasion de l'Ukraine à l'occasion des 3 ans de la guerre et notamment à la manifestation du 23 février à Paris. Elle poursuit son investissement dans l'intre-syndicale Ukraine pour soutenir les syndicalistes et pacifistes retenus en Biélorussie et Russie.
127	La FSU poursuit sa mobilisation pour la solidarité avec le peuple palestinien, notamment dans le cadre du collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, en rapport avec la mobilisation européenne du 25 Février pour la suspension de l'accord d'association UE-Israël.
128	Le FSU s'engage en solidarité avec le mouvement des étudiants, des enseignants et la mobilisation populaire en Serbie contre la corruption, l'arbitraire et pour le respect de l'état de droit et de la démocratie.
129	Donald Trump a replacé Cuba sur la liste des Etats soutenant le terrorisme : la FSU poursuit ses actions internationales de solidarité en direction du peuple cubain. Le président américain a pris une décision inacceptable en suspendant, par décret, l'ensemble des programmes d'aide à l'étranger pendant 90 jours, à quelques exceptions près. Ce choix brutal aura des conséquences désastreuses. Pire encore, la France emboîte le pas à cette politique de repli en annonçant une coupe drastique de plus de 2 milliards d'euros dans son Aide Publique au Développement (APD). Cette décision irresponsable menace directement les actions de solidarité internationale.
130	La FSU apporte sa solidarité avec la population de RDC victimes des attaques conjointes du M23 et des troupes rwandaises.
131	
132	Face à la crise économique, sociale, écologique et à la menace de la prise de pouvoir de l'extrême-droite, la FSU, qui porte haut son projet de transformation sociale, doit convaincre inlassablement de l'utilité de l'action collective et de la mobilisation pour alimenter le rapport de force.
133	<p>La FSU réaffirme son soutien aux mobilisations sectorielles en cours et porte au sein des différentes intersyndicales la nécessité de mobilisations unitaires puissantes sur les retraites, la défense de la sécurité sociale, les salaires et les services publics, l'éducation. Elle travaillera à impulser ces mobilisations en s'adressant aux personnels sur leurs lieux de travail.</p> <p>La FSU s'adresse à ses partenaires syndicaux et associatifs pour construire dans l'unité les luttes sociales qui s'imposent dans cette période lourde de dangers mais aussi riche de possibles. Elle appelle les agent.es de la fonction publique à se tenir prêts à la mobilisation et à la grève face aux conséquences du budget d'austérité, pour l'abrogation de la réforme des retraite, l'augmentation du point d'indice et les services publics.</p> <p>Pour accentuer le rapport de force, la FSU appelle les fonctionnaires et agent.es public.ques à renforcer les luttes en se syndiquant.</p> <p>Dans la perspective de construire un nouvel outil syndical, la FSU s'adresse à ses partenaires syndicaux pour présenter l'idée de maison commune de lutte et de transformation sociale conformément à ses mandats.</p> <p>La FSU s'adresse à ses partenaires syndicaux et associatifs pour construire dans l'unité les luttes sociales qui s'imposent dans cette période lourde de dangers mais aussi riche de possibles. Elle appelle les agent.es de la fonction publique à se tenir prêts à la mobilisation et à la grève face aux conséquences du budget d'austérité, pour l'abrogation de la réforme des retraite, l'augmentation du point d'indice et les services publics.</p>
134	
135	